



## Chemical Specialties Mfg. Corp.

200 Confederation Pkwy, Concord, ON, L4K 4T8, (416) 421-5212

### Fiche signalétique

Préparée selon le CFR 29 1910.1200

Degré de dangerosité : 4 = Extrême, 3 = Élevé, 2 = Modéré, 1 = Léger, 0 = Négligeable

Santé: 1  
Inflammabilité: 0  
Réactivité: 0

#### SECTION I: IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Ecogent DFC 105

Revisé : 7 Janvier 2011

Code DOC : ECOgent – nettoyant liquide pour tapis

Identité du produit : Mélange

Urgence 24-Heures TÉLÉPHONE # 1-613-996-6666 (Canutec)

N/A = Ne s'applique pas ou Non disponible .

N/D = Non défini.

#### SECTION II: COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit n'a pas été testé dans son ensemble vis-à-vis les effets sur la santé des animaux ou les humains. Selon les critères OSHA sur les standards de dangerosité (CFR 29 1910.1200) tout ingrédient comprenant > de 1.0% et tout ingrédient cancérigène comprenant > de 0.1% doit être inclus sur la fiche signalétique. Lorsque testés individuellement, 100% des ingrédients présents dans ce produit ont démontré les résultats suivants.

##### SECTION II a: produits dangereux > 1.0%

Chemical Name	CAS #	PEL	TLV
Sodium Carbonate	497-19-18	15 mg/m <sup>3</sup>	15 mg/m <sup>3</sup>
Lactic Acid	50-21-5	NA	NA

##### SECTION II b: ingrédients cancérigènes à >0.1%

Aucun

#### SECTION III: PROPRIÉTÉS TOXIQUES

**YEUX** : peut causer une légère irritation

**PEAU** : aucune prévue

**INGESTION** : l'ingestion de grandes quantités peuvent provoquer un incomfort abdominal, la nausée et la diarrhée

**INHALATION** : improbable -

#### SECTION IV: MESURES DE PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Enlevez les lentilles cornéennes. Rincez avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consultez le médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés. Lavez complètement le secteur exposé avec de l'eau et du savon.

En cas d'inhalation : Prenez de l'air frais. Si les symptômes persistent ou sont graves cherchez l'aide médicale immédiatement.

En cas d'ingestion : Prenez de l'air frais. Si les symptômes persistent ou sont graves cherchez l'aide médicale immédiatement. Traitement sera basé sur le jugement d'un médecin.

## SECTION V: DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : N/A

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : N/D

LIMITES DES RISQUES D'EXPLOSION - UEL: N/D LEL: N/D

MÉTHODES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : mousse d'alcool, eau, CO<sub>2</sub>, ou poudre chimique.

MÉTHODES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : appareil respiratoire autonome à pression positive et vêtements protecteurs lorsque ce produit fait partie des matériaux incendiés.

DANGÉROSITÉ PARTICULIÈRE POUR LE FEU ET L'EXPLOSION : aucune connue

## SECTION VI: MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ramasser le produit renversé et réutiliser si possible. Si le produit est inutilisable, l'envoyer au site d'enfouissement.

## SECTION VII: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Aucune précaution spéciale requise

## SECTION VIII: MESURES DE PROTECTION

VENTILATION: Aucune requise

GANTS : non requis

RESPIRATOIRES : normalement non requises

YEUX : Lunettes de sécurité

AUTRES MESURES : non requis

## SECTION IX: DONNÉES PHYSIQUES / CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : liquide clair incolore sans fragrance

SOLUBILITÉ DANS L'EAU EN POURCENTAGE AU POIDS : complète - GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 1.134 g/cc.

% VOLATILITÉ AU POIDS.: 86%

pH @ L'UTILISATION : 9.5-10

## SECTION X: DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

DANGER DE POLYMÉRISATION : Ne se produira pas.

INCOMPATIBILITÉ : acides puissants,

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION / COMBUSTION : Possiblement des oxydes de carbone

## SECTION XI: INFORMATION TOXICOLOGIQUE SUR LES INGRÉDIENTS

Oral calculé : LD<sub>50</sub>: 7.3 g/kg. - Inhalation : LC<sub>50</sub> 4.74 mg/ l.

## SECTION XII: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité aquatique : EC<sub>50</sub> = 4100 mg/ l

## SECTION XIII: DÉVERSEMENT, FUITE ET PROCÉDURE D'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : selon les règlements provinciaux et fédéraux

PRODUIT NEUTRALISANT : eau

## SECTION XIV: INFORMATION SUR LE TRANSPORT SELON LE RÈGLEMENT 49 CFR 172.101

**TRANSPORT TERRESTRE** : aucun requis.

**TRANSPORT AÉRIEN** : aucun requis

**TRANSPORT MARITIME** : aucun requis

## SECTION XV: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Américaine:

TSCA: tous les ingrédients sont listés dans l'inventaire des substances chimiques TSCA.

SARA Section 313 Ingrédients: aucun

California Prop 65 Ingrédients: aucun.

Exigences d'étiquetage européenne : non dangereux

Canadienne: Classe produits SIMDUT : D2B

## SECTION XVI: AUTRES INFORMATIONS

Il est important de reconnaître les dangers potentiels, connus ou pas, liés à l'utilisation des produits chimiques et leurs effets sur l'être humain. Nous encourageons les utilisateurs à limiter l'exposition de leurs employés à tout produit chimique, dont celui-ci et à s'assurer que le temps d'exposition au produit satisfait aux bonnes habitudes d'hygiène dans l'industrie.

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Le manufacturier et vendeur garantissent la conformité du présent produit aux normes. Cependant, puisque les conditions et les méthodes d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejettons expressément toute forme d'obligation quant aux dommages survenant durant l'utilisation de ce produit lorsque les directives d'utilisation sont suivies. Les renseignements contenus dans le présent document sont exacts, au meilleur de notre connaissance et de nos croyances. Toutefois les énoncés et toutes les suggestions sont faits sans garantie, exprimée ou implicite, quant à la pertinence de l'information, aux dangers liés à l'utilisation du produit et aux résultats obtenus.

**URGENCE 24 HEURES : CANUTEC 613-996-6666**